VILLE DE
MARIGNANE
entre soleil et eau

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T025

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux de stationnements et livraisons de matériaux ponctuels sur l'avenue Ros et Romano pour la construction d'une maison individuelle située au N°8, boulevard Bérenguer
Avenue Ros et Romano **HORS SECTEUR PNRQAD**
A compter de la date de signature jusqu'au 19/07/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **TARI CONSTRUCTION, n°20, rue Marinette Garbarino - 13700 MARIGNANE** pour le compte de : **PACA SCI**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le 23 JAN. 2024

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

24 T025

ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 23 JAN. 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Avenue Ros et Romano

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

[X] *METROPOLE*	[ ] *DEPARTEMENTALE*
[ ] *COMMUNALE*	[ ] *PRIVEE*

LE PETITIONNAIRE ... TARI CONSTRUCTION

Adresse N°20 Rue Marinette Garbarino
13700 MARIGNANE

Tél./FAX 06 29 99 84 88

MAIL ***tari.construction13@gmail.com***

POUR LE COMPTE DE

PACA SCI

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

De la signature au 19/07/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Stationnements et livraisons de materiaux pontuels sur l'avenue Ros et Romano pour la construction d'une maison individuelle située au N°8 Bd Bérenguer

Ouverture de tranchées conformémént au Règlement de voirie CUMPM

[ ] Oui [x] Non	[ ] **DAET**
[ ] **Longueur Tranchées**	[ ] **TRAVAUX DE NUIT**
[ ] **Voirie moins de 3 ans**	[x] **STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux**
[X] **TRAVAUX**	[X] **ALTERNAT MANUEL SI BESOIN**
[x] **DANGER**	[ ] **ALTERNAT MANUEL TRICOLORE** si besoin
[X] **30 KM/H**	[ ] **ROUTE BARREE AVEC DEVIATION** Voir plan de circulation ou délestage
[X] **TRAVAUX 1/2 chaussée**	[x] **Passage VL et PL**
[x] **CONES DE SIGNALISATION**	[x] **PROTECTION DES PIETONS**
[x] **BALISAGE DU CHANTIER**	[ ] **INSTALLATION BENNE**

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

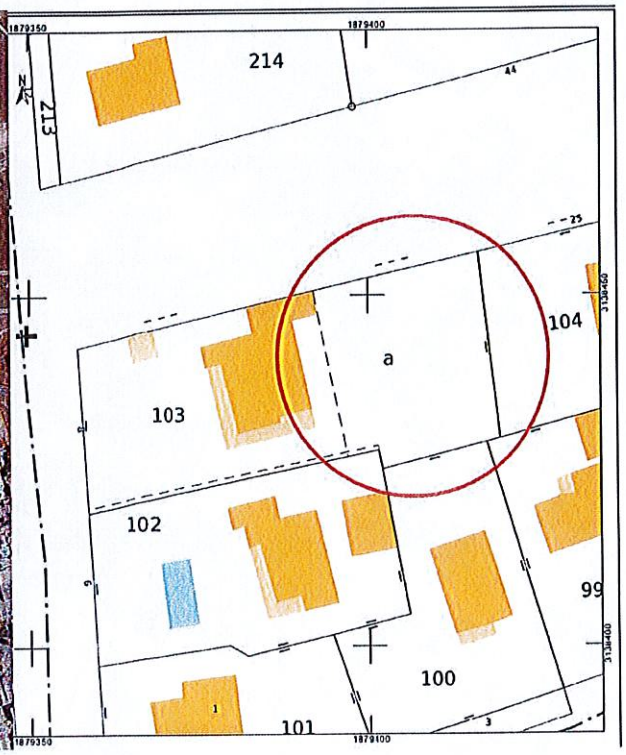

Pro Conseil 132 Allée du Verdon 13770 Venelles Tel : 04 42 12 38 97	M. Ebubekir TARI 8, boulevard François Berenguer 13700 MARIGNANE	Visa	Plan de Situation	PCMI 1 Date :17/04/2023 Ech :

COMMUNE DE MARIGNANE

Périmètres du centre
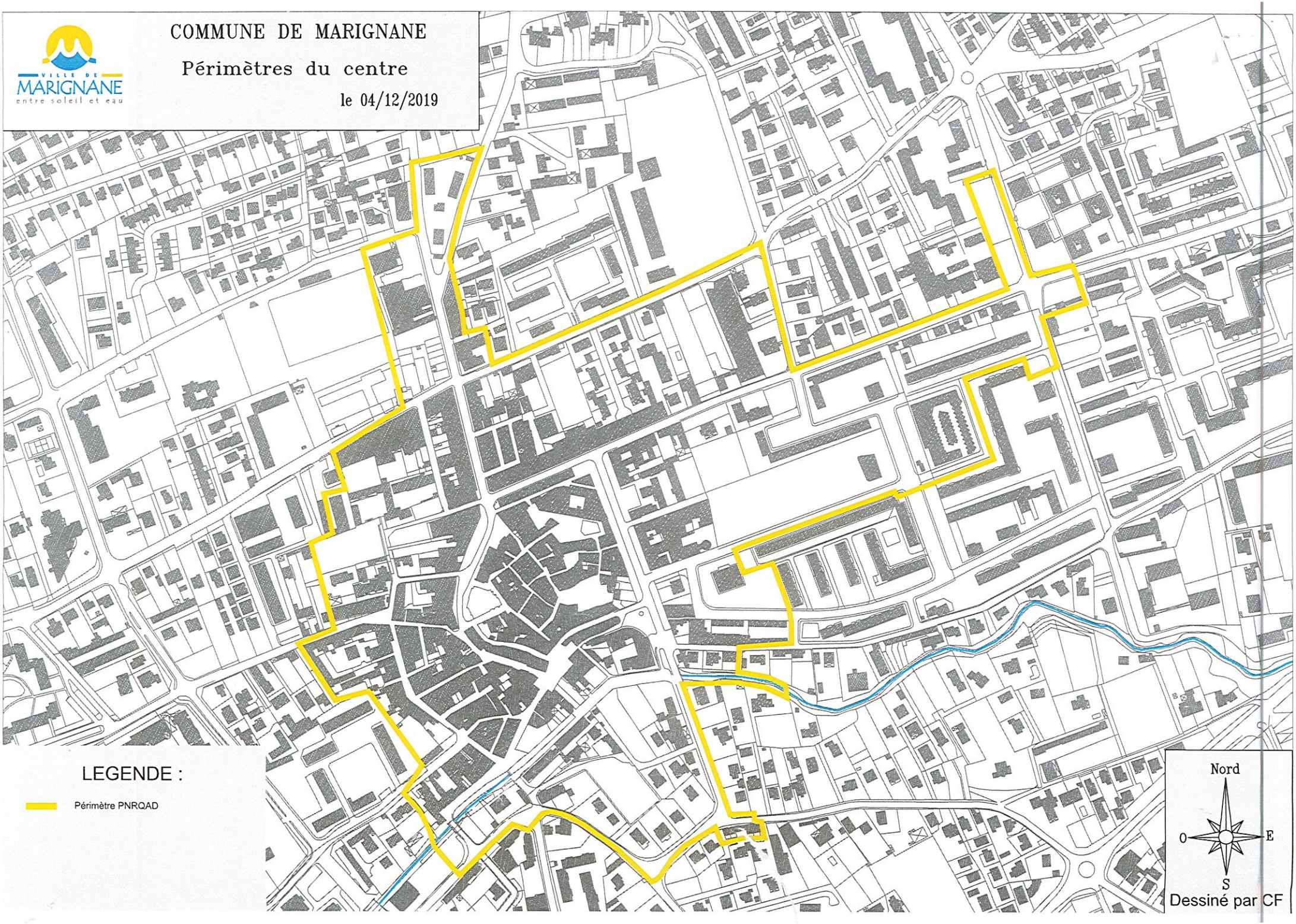
le 04/12/2019